

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU BAS-RHIN Mission Education, Sports, Jeunesse Secteur du Développement Educatif, Sportif et de la Jeunesse Service de la Jeunesse	Rédacteur : Marc MEINAU
Commune de SAVERNE Centre socioculturel « Ilot du Moulin » Aide au fonctionnement Contrat d'objectifs 2017/2019	Date : 3 octobre 2017

Sommaire :

1	<u>OBJET DU CONTRAT</u>	4
2	<u>MISSIONS ET MOYENS DE L'ASSOCIATION</u>	4
2.1	MISSIONS ET TERRITOIRE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION	4
2.2	MOYENS HUMAINS CONSACRES AUX MISSIONS	5
3	<u>ORIENTATIONS STRATEGIQUES</u>	5
3.1	CONTRAT DE PROJET	5
3.2	OBJECTIFS DU DEPARTEMENT	6
3.3	ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE	6
3.4	MOYENS HUMAINS CONSACRES AUX ENGAGEMENTS.....	15
4	<u>SUIVI ANNUEL D'EXECUTION ET EVALUATION</u>	15
4.1	SUIVI ANNUEL D'EXECUTION	15
4.2	EVALUATION.....	15
5	<u>INFORMATION ET COMMUNICATION</u>	16
6	<u>DUREE DU CONTRAT</u>	16
6.1	AVENANT	16
6.2	LES CAS DE RESILIATION	16
6.3	ELECTION DU DOMICILE	17

CONTRAT D'OBJECTIFS

Pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019

ENTRE

Le Département du Bas-Rhin, dont le siège est à Strasbourg – Place du Quartier Blanc, représenté par Monsieur Frédéric BIERRY, Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin, ci-après désigné par les termes « le Département »

d'une part,

ET

La Commune de Saverne, représentée par Stéphane Leyenberger, Maire ci-après désignée par les termes « la Commune »

d'autre part,

VU

- Le code général des collectivités territoriales ;
- La loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment son article 10 ;
- Le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;
- La délibération du conseil municipal de Saverne du
- La délibération de la Commission Permanente du Conseil Départemental du 6 novembre 2017

Préambule : LA JEUNESSE EST AU COEUR DU PROJET D'AVENIR DU DÉPARTEMENT

Le Bas-Rhin bénéficie d'une proportion de jeunes plus élevée que la moyenne nationale et c'est une chance. En agissant pour la jeunesse, le Département inscrit son action pour poser les bases de la société de demain. Inscrite de longue date dans l'action du Département, la prise en compte de la jeunesse est transversale, inhérente à plusieurs de ses compétences. Le soutien à la parentalité, la prise en compte de la santé et du développement des enfants et des jeunes, l'enseignement artistique, l'accès à la culture, aux loisirs, à la pratique sportive, l'ouverture sur l'Europe, sont autant d'atouts contributifs du passage de l'enfance vers l'âge adulte.

Le Département du Bas-Rhin est particulièrement attentif à l'intégration des publics en difficulté ou en marge à travers ses actions de prévention, de protection et d'insertion par l'emploi et le logement. Il souhaite, par la réflexion sur sa politique en direction des jeunes, contribuer à la définition d'un projet collectif d'éducation adapté aux réalités, prenant en compte le contexte alsacien et les mutations sociales, pour mieux faire face aux défis de demain. Le Plan Actions éducatives et collège voté le 20 mars 2017 est le premier pilier de sa politique en direction des jeunes. Des orientations Enfance Jeunesse Famille et un plan d'actions en faveur de la jeunesse en constitueront un second pilier en 2018.

Parier sur la formation des nouvelles générations et leur capacité à faire face aux changements de société, c'est réaffirmer qu'il est possible d'agir et d'obtenir des comportements, et attitudes collectives, basés sur des valeurs partagées, des règles de vie commune et des solidarités collectives.

Parier sur l'engagement des jeunes et leur participation dans la vie de la cité, c'est réaffirmer la volonté du Conseil Départemental du Bas-Rhin de donner du crédit à la parole et aux propositions des jeunes, en leur faisant une place plus grande dans la vie publique et en encourageant leurs capacités de responsabilité, d'initiative et d'engagement au service du bien commun.

En s'engageant auprès des jeunes, le Département du Bas-Rhin souhaite les aider à réussir leur scolarité, leur vie professionnelle, leur insertion sociale et culturelle et promouvoir leur engagement citoyen et civique, en cohérence avec le plan départemental action éducative et collèges.

Cette conviction dirige l'action déterminée que conduit le Département du Bas-Rhin aux côtés des jeunes bas-rhinois, notamment à travers :

- la promotion, la reconnaissance et la valorisation de l'engagement des jeunes
- ses actions en faveur de la parentalité de la santé et de la citoyenneté
- le soutien aux associations socio-éducatives favorisant également l'engagement et de la citoyenneté des jeunes-bas-rhinois.

Les Centres socioculturels sont des relais de la demande sociale d'une part, et des politiques publiques d'autre part. Le Département du Bas-Rhin s'engage à leurs côtés parce qu'il les considère comme acteurs de l'animation de la vie sociale et comme des partenaires pour sa politique en faveur des jeunes. Ainsi, parce qu'acteurs importants de la vie locale, ils sont en capacité de mobilisation autour d'actions partenariales sur son territoire d'action, notamment celles initiées par le Département, tels les Projets éducatifs partagés et solidaires (PEPS).

En effet, ces structures contribuent, à travers leurs projets globaux élaborés avec les habitants, à la mise en œuvre de partenariats entre les acteurs locaux, en vue de développer la mixité entre les générations, les catégories sociales et entre les origines culturelles les plus diverses.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

1 Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités de mise en œuvre des engagements du **Centre socio culturel Ilot du Moulin de la Ville de Saverne** en faveur des jeunes, dans le cadre du contrat de projet pour lequel celui-ci bénéficie d'un agrément de la CAF.

En effet, les centres socioculturels ont pour mission de mettre en œuvre un projet social qui vise à développer les liens sociaux, les solidarités et les initiatives locales. Ils agissent généralement en ayant parmi leurs principaux objectifs, partagés par les financeurs :

- De favoriser la participation et l'engagement des habitants
- De soutenir le partenariat et les initiatives
- De proposer des lieux d'accueil, d'écoute et de débat
- D'assurer la diversité et la mixité
- D'être acteurs de l'aide à la parentalité
- D'agir en faveur de l'enfance et de la jeunesse

Les différentes interventions en faveur des jeunes de 10 à 25 ans, qui intéressent plus particulièrement le Département, concernent l'éducation, les loisirs, l'engagement, l'autonomie des jeunes, l'insertion des jeunes, la prévention des conduites à risques, etc...

L'aide financière du Département est une subvention de fonctionnement globale sur l'ensemble des activités mises en place par le CSC de la Commune, dont l'objet social concerne au moins en partie les jeunes. Les engagements du centre socioculturel en direction de la jeunesse figurent au présent contrat d'objectifs.

Le montant de cette participation fera annuellement l'objet d'une convention financière.

Le département n'attend aucune contrepartie directe de sa contribution financière.

2 Missions et moyens

2.1 Missions et territoire d'intervention

Le Centre d'Animations Sociales est un service municipal.

Il a pour objet de :

- Permettre aux personnes, en raison de ses services et activités :
 - de se rencontrer pour mieux se connaître et créer ainsi entre elles des rapports tissant des liens de solidarité qui visent au mieux-être des citoyens,
 - de s'épanouir par le dialogue, la solidarité, le partage à travers des actions et animations créatrices,
 - de travailler dans une perspective d'animation globale pour favoriser les liens entre les habitants.
- D'organiser selon ses possibilités, tous services et activités répondant aux besoins exprimés par les habitants et gérés par eux-mêmes.

- D'accueillir, de promouvoir et éventuellement d'associer tout groupement ou association dont les buts sont compatibles avec ceux du centre et qui adhère aux statuts.
- Le CSC soutient et exerce une action sociale globale avec les différents partenaires, les équipements et services de voisinage, les travailleurs sociaux de la circonscription, collectivités locales et institutions. Il est un lieu d'interventions sociales novatrices s'intégrant dans un travail social global.
- Le Centre a vocation à accueillir et soutenir la vie associative locale en suscitant la participation des habitants et usagers à l'animation, à la définition et à la prise de décision.
- L'animation globale soutenue par le CSC est une fonction transversale importante de soutien à l'animation de la vie locale et au développement social. Elle est caractérisée par un territoire (celui de la ville), par une approche polyvalente, quantitative et qualitative de l'environnement, l'implication des habitants dans des actions concernant leur vie quotidienne. Elle favorise l'exercice de la citoyenneté et l'échange social.
- Ces lignes directrices sont le fondement des actions pluri-générationnelles du CSC.
- Le projet éducatif global se décline dans le cadre d'un Contrat de Projet Social ainsi qu'en projets pédagogiques sectorisés.
- Le multi-partenariat est systématiquement recherché.

2.2 Moyens humains consacrés aux missions

Nombre de bénévoles	Nombre de salariés en ETP	Personnels mis à disposition	Effectif total (salariés et bénévoles)	Total en ETP
131	47.94	132	263	49.94

3 Orientations stratégiques

3.1 Contrat de projet

Pour la période 2017-2019, correspondant à l'agrément accordé par la CAF, les orientations du projet social du centre socioculturel portent sur les actions suivantes, pour ce qui est de l'axe jeunesse (public 11 – 18 ans):

- Axe 1 : Education et Parentalité
- Axe 2 : Développer les connaissances et favoriser l'ouverture socio - culturelle
- Axe 3 : Soutenir l'engagement et la participation active des jeunes
- Axe 4 : Favoriser l'insertion et la prévention
- Axe 5 : Développer des partenariats permettant une continuité éducative sur le territoire.

Ces orientations ont été retenues dans le cadre de l'agrément accordé par la CAF.

3.2 Objectifs du Département

Le département du Bas-Rhin, fort de l'expérience de ses politiques menées en direction des jeunes bas-rhinois de 10 à 25 ans, souhaite affirmer la cohérence de ses interventions autour des orientations suivantes, confirmées dans le plan départemental Actions éducatives et collèges.

1. Faciliter la formation, l'éducation et la scolarité des jeunes
2. Favoriser l'insertion, l'intégration et l'autonomie des jeunes
3. Développer les connaissances et favoriser l'ouverture sociale et culturelle
4. Soutenir l'engagement et la participation et la citoyenneté des jeunes

Au regard du projet social du centre qui a été agréé et des orientations départementales en faveur de la jeunesse, de l'éducation et des collèges, le Département soutient le Centre social et culturel « L'Ilot du Moulin » autour des orientations suivantes :

- Education et parentalité
- Développer les connaissances et favoriser l'ouverture socio-culturelle
- Soutenir l'engagement et la participation active des jeunes
- Favoriser l'insertion et la prévention
- Développer des partenariats permettant une continuité éducative sur le territoire

Ces objectifs pourront être précisés dans le cadre de nouvelles orientations stratégiques dont les déclinaisons seront co-construites avec les centres socioculturels. Dans ce sens, les conventions pluriannuelles pourront faire l'objet d'avenants.

3.3 Engagements de la Commune

Les engagements de la Commune découlent des objectifs négociés avec le Département, prenant en compte les buts poursuivis par la Commune, les orientations stratégiques du contrat de projet et les axes de la politique jeunesse du Département.

*Dans le cadre de ce présent partenariat et pour permettre au bénéficiaire d'atteindre les orientations stratégiques envisagées et les engagements précités, le directeur de la structure doit être titulaire ou en phase de formation d'un diplôme de niveau 2 des carrières sociales, de l'animation sociale, du développement local, et/ou de l'ingénierie sociale, à finaliser avant le **31/12/2021** ainsi que des compétences avérées sur les principaux domaines d'activités du management de ce type de structure conformément aux indications du référentiel métier de Directeur (cf. annexe 1. Circulaire Cnaf du 16 mars 2016).*

Engagement 1 : Education et parentalité

Constats-Problématiques relevés - provenance - causes éventuelles	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens d'actions	Critères d'évaluation Modalités d'évaluation
Public parental ayant des difficultés avec la langue française, ayant des difficultés dans le suivi scolaire de leurs enfants / recours au grand frère ou à l'enfant maîtrisant le français pour la fonction parentale - Public souvent mal à l'aise avec les administrations - problématique identifiée par les acteurs de la sphère socio-éducative et le CSC	animer le Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité en lien avec les 2 collèges de la Ville de Saverne	accompagner à la scolarité les jeunes collégiens et soutenir les parents dans leurs fonctions de principaux éducateurs de leurs enfants	Action CLAS avec la participation des partenaires éducatifs et des services CSC concernés (jeunesse, enfance, famille) Poursuite du partenariat avec les collèges locaux pour l'aspect éducatif	Nombre de rencontres avec les parents, avec les collèges, Notion de fiches de suivi partagées (service-famille-collège et jeune) efficacité réelle à évaluer, Régularité des présences et des résultats scolaires (en lien avec le collège également)
		utiliser la pédagogie du détour et les notions de <i>projets</i> autour de la scolarité pour enrichir les connaissances, apporter une méthodologie de travail		participation des parents, le nombre et la qualité - nombre de projets - bilan intermédiaire - écarts constatés entre le projet et le résultat, Mise en place d'un fil rouge "projet" pour chaque classe et suivi de ce fil conducteur,
Le service jeunesse intervient au cœur des quartiers, participe au repérage des jeunes en difficultés, fait remonter les problématiques au sein de la cellule PRE (programme de réussite éducatif) dans le cadre de la politique de la ville	être acteur du sein de la cellule PRE	pilotage de recueil de situation au sein du CSC et participation à l'équipe pluri disciplinaire du réseau pour l'analyse et pour répondre aux besoins des jeunes	les réunions et les rencontres partenaires, Le contact et l'accompagnement des jeunes et les familles afin d'établir un lien de confiance et un relais de proximité.	nombre de réunions - nombre de jeunes issus du CSC proposés à l'entrée en PRE
		intégrer les jeunes du PRE dans les actions CLAS (ainsi que leurs familles)	Un lien soutenu entre le CLAS et le CLAS-PRE	nombre de jeunes inscrits et régularité dans la présence, Mise en place d'une grille d'évaluation dans le cadre du PRE transposable au CLAS, Rencontre avec les parents,
	Faciliter l'intégration des jeunes PRE	Mettre en place des actions et des projets communs	Faire participer ces jeunes dans le cadre de l'ensemble des projets portés par le CSC en lien direct avec le référent PRE: actions Enfance, Jeunesse, Famille	Nombre de jeunes intégrer et réellement présent dans les projets, Retour qualitatif sur la participation aux projets
Besoin ressenti d'une coopération encore plus forte avec la nouvelle politique de la ville entre le collège des Sources et le service jeunesse du CSC afin de remettre la famille au cœur des débats sur l'éducation et le suivi des jeunes	Développer le partenariat avec le collège des Sources (zone QPV) autour de projets	Ouvrir le collège aux parents Soutenir les rencontres Collège - Parents et être acteur de ces temps	Mise en place de petites conférences, de café-parents autour de thématiques liées à l'éducation en général, Participation aux différentes réunions par classe sur des sujets plus précis (entrée en 6ème, orientation), accompagnement des parents QPV aux rendez-vous scolaires (porte à porte, phoning, rencontres préparatoires...)	Nombre de rencontres (collège-famille -service), nature des Implications dans les projets, nombre de parents mobilisables/ mobilisés, réalité de l'implication transversale des autres services du CSC (famille, animation de rue, Enfance)

<p>Demande des parents d'être soutenus dans leur fonction parentale (remonté lors des commissions enfances) - Désengagement des parents qui se sentent dépassés - problème général dans toutes les cultures Familles monoparentales plus nombreuses - pression de la vie quotidienne et parents dépassés par la situation - peur de dire non - peur d'être jugé, d'être un mauvais parent, Arrivée de nouvelles populations des pays de l'est,</p>	<p>Soutenir et valoriser la fonction éducative parentale</p>	<p>Echanger et partager avec les parents des usagers du service</p>	<p>Animation des "temps des parents" mis en place dans le cadre du Clas (1séance scolaire / mensuelle) En lien avec la référente Famille:orientation des parents des usagers Jeunesse vers les cours de français adultes, vers les ateliers de soutien aux parents dans l'accompagnement aux devoirs de leurs enfants Participation aux ateliers Parents ou parents - enfants pilotés par la référente Famille du CSC</p>	<p>Temps des parents: nombre de séances, nombre de parents, quels retours qualitatifs Actions pilotées par la référente Famille: nombre de parents orientés par le service vers les cours de français et les ateliers aide aux devoirs pour les parents, retours qualitatifs</p>
<p>Constat de très forte consommation des écrans avec des effets généraux sur l'hygiène de vie, le sommeil, l'obésité, la violence verbale voire physique</p>		<p>Semaine de la parentalité : thématique <i>Défi sans écrans</i>, pilotage service Famille du CSC Soutenir jeunes et parents dans la prise de conscience d'un usage modéré des écrans</p>	<p>Accompagner et soutenir les parents à participer aux ateliers thématiques organisés durant l'année (sommeil, addiction...) Solliciter les parents pour être force de proposition durant la semaine du Défi Animation d'atelier Parents -enfants ludiques durant cette semaine pour redécouvrir du temps familial partagé</p>	<p>nombre de parents impliqués, nature des implications, retours qualitatifs</p>

Engagement 2 : Développer les connaissances et favoriser l'ouverture socio-culturelle

Constats-Problématiques relevés - provenance - causes éventuelles	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens d'actions	Critères d'évaluation Modalités d'évaluation
<p>Des jeunes s'impliquent dans nombre de projets mais cela ne se sait pas toujours mais il y aussi une difficulté à mobiliser un grand nombre de jeunes sur de l'engagement /</p>	<p>Soutenir et valoriser l'engagement et la mixité des jeunes...</p>	<p>...dans la vie de quartier contribuant ainsi à son dynamisme et à casser l'image d'Epinal</p>	<p>Fête de quartier, opération nettoyage de quartier, concours fleurissement des balcons, aménagement paysager du quartier, rencontres intergénérationnelles (pic nic, barbecue...), projet Aire de jeux Pré-programmation sur le quartier de certains événements se déroulant traditionnellement en ville (Carnaval et Halloween...), Communiquer sur les engagements</p>	<p>nature et nombre d'ateliers ou d'animations-implication partenariale, nombre de jeunes impactés et impliqués, - retour qualitatif des différents acteurs - quelle mixité</p>

		... dans la Ville et contribuer ainsi au dynamisme de la vie culturelle	Fête du Monde, carnaval, halloween, festival Tous en Place/ tous en plage, salon de la consommation responsable, animations et spectacles de l'école de musique, de la bibliothèque municipale, du relais culturel, du musée, le Foyer des Personnes Agées, la fête des lumières... , participation aux séjours Famille Communiquer sur les engagements	nature et nombre d'ateliers - implication et partenariat - retour qualitatif des différents acteurs - réunions de travail inter-service et réunion bilan, les actions, le nombre de participants, le retour des familles, quelle mixité
Oisiveté des jeunes, Pas de structure de type ALSH après 12 ans, Forte demande d'animation de loisirs et de consommation - difficulté pour l'adolescent de trouver sa place dans la société (plus enfant mais pas encore adulte) - N'arrive pas encore à concevoir l'aspect projet sur du moyen terme, donc difficile à satisfaire, Un faible pourcentage de filles recensées dans les associations sportives provenant des quartiers Est, Une forte demande de ce même public pour la mise en place d'une activité danse hip hop,	Proposer et soutenir des animations culturelles et sportives favorisant la mixité sociale, familiale et intergénérationnelle autour de la citoyenneté et du vivre ensemble	mettre en place un programme d'animation sur les différents temps libres des jeunes, Compléter l'offre associative déjà existante, Animation dans et hors la Ville	programme d'animation sur les mercredis, les samedis et chaque période de vacances scolaires - proposer des ateliers socio-culturels en répondant à la demande des jeunes - travail en partenariat avec l'animation de rue pour la continuité éducative - partenariat avec les associations sportives et culturelles du territoire et les structures municipales (Bibliothèque, musée, école de musique) Mise en place d'un atelier Hip Hop	mesurer l'écart entre le programme papier et la réalisation effective (bilan sur chaque période d'activité) - quantité et qualité des contenus + la fréquentation - comparatif sur 3 ans pour suivre l'évolution - retour de satisfaction des jeunes avec des rencontres, complémentarité effective de l'offre
	Soutenir le développement de la pratique sportive avec des actions d'initiation sportive et de sensibilisation	Faciliter l'accès au sport pour tous et surtout dirigé pour les filles des quartiers Est	Mise en place de séances d'initiation sportives en lien avec les associations et le service des sports de la ville de Saverne dans les programmes d'animation (voir aussi Engagement n° 4)	comptabiliser le nombre d'actions proposées, le nombre de participants, Noter les différentes demandes des jeunes et constater les écarts entre les demandes et les réalisations,
Peu ou pas de connaissance du monde qui les entoure (même sur le plan local), Musées, bibliothèque,,,, cela leur semble inaccessible	Développer l'accès à la culture pour tous	Etre force de proposition pour faciliter l'accès au livre et à la culture	Rencontres autour du livre et de la BD avec la bibliothèque municipale, découverte du musée, gestion d'une salle de répétition insonorisée, construction d'une bibliothèque de rue	les actions, le nombre de participants, le retour des familles
Demande de la part des jeunes et des parents de mettre en place ce lieu (panel de salles utilisables sur la ville)	Favoriser l'accueil des jeunes et être lieu ressource pour la jeunesse	faire vivre des espaces d'accueils pour la jeunesse	Animer des lieux ressources propices à la mise en place d'actions et d'animations (Salle Jeunesse au CSC Ilot du Moulin, espaces Jeunes aux quartier Est, salles de sports, espaces jeunes dans et hors le quartier Est.) - offrir un temps d'accueil selon les demandes des jeunes (lieux, horaires,,,)) - continuité des accueils dans les établissements scolaires -	écart entre les demandes et la réalité de mise en place (listing de présence) - nombre de jeunes - locaux utilisés (calendrier d'occupation des salles) - animations et projets - cahier de bilan réunions jeunes

Engagement 3 : Soutenir l'engagement et la participation active des jeunes

Constats-Problématiques relevés - provenance - causes éventuelles	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens d'actions	Critères d'évaluation Modalités d'évaluation
manque de structure de concertation et d'accompagnement aux projets jeunes, peu de moyens pour mettre en action leurs idées, besoin de soutien,	Soutenir les actions jeunes et les aider à se structurer dans l'organisation de leur temps libre	Etre un soutien à des projets jeunes	Etre Lieu de ressources, d'accueil et d'animation sur le territoire (zone QPV et hors QPV) Communiquer auprès des établissements scolaires Soutien des lycéens : mise en place d'un accueil avec des bénévoles pour une aide à la scolarité	nombre, nature et qualités des projets Jeunes soutenus, réalité du partenariat
		aller à la rencontre des jeunes dans les établissements scolaires de la ville	Renforcer le partenariat avec les 2 collèges (rencontre avec les élèves de 6ème deux fois par an, journée d'intégration des 6ème, permanences en milieu scolaire, diffusion des programmes d'animation)	Nombre de jeunes rencontrés // avec le nombre d'inscrits au service Jeunesse. Nombre et natures des rencontres avec les établissements scolaires réalité du partenariat
		aller à la rencontre des jeunes dans la rue	Marauder, repérer Créer du lien Ecouter et traduire demandes et besoins	nombre de jeunes, quels demandes et besoins identifiés et exprimés, actions réalisées et récurrence réalité du partenariat
manque d'implication, et souvent peu d'intérêt pour les actions mises en place par des adultes pour des jeunes - consumérisme, consommation plutôt que consommation, peu de connaissances des réalités environnantes, pertes de repères, peu d'autorité parentale parentale,	favoriser l'engagement citoyen des jeunes	Actions autour des valeurs républicaines, sur la connaissance des institutions, sur le Vivre Ensemble	Dispositif "pass engagement" ; Intervention des services civiques du Conseil Général, Site jeunes "pass'âge", Passeport de l'engagement, Réseau d'acteurs ressources projets théâtre avec l'IME, construction d'une bibliothèque de rue	Nombres de jeunes s'engageant à moyen terme, partenaires impliqués, passeports utilisés/diffusés réalité du partenariat
	soutenir l'autonomie	associer les jeunes aux orientations et aux animations de terrain	Animation de la commission Jeunes avec, selon, présence parentale mise en place d'un temps de travail avec les jeunes pour la construction des programmes	le nombre de rencontres et le nombre de participants - le nombre d'actions mis en place à la suite de ces réunions - la participation quantitative et qualitative sur ces actions (cahier de suivi, ordre du jour, rédaction bilan de réunion) réalité du partenariat
Absence de structures et aires de jeux sur la quartier des Sources (forte population jeune)	Implication des jeunes dans la vie de quartier	projet aménagement d'aire de jeux (city stade...?)	Recueil des avis des jeunes consultation des riverains	nombre de réunions ou actions entreprises, nombre de jeunes / d'adultes, qualité des interventions, nature des propositions, réalisation de l'aire de jeux

Engagement 4 : Favoriser l'insertion et la prévention

Constats-Problématiques relevés - provenance - causes éventuelles	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens d'actions	Critères d'évaluation Modalités d'évaluation
<p>Phénomènes de violence et de racisme - perception de tensions intercommunautaires problématique avec les jeunes en voie de déscolarisation - problématiques rencontrées par les équipes enseignantes des collèges - Problèmes d'incivilités, de violences verbales, de toxicomanie, d'alcoolisme chez les adolescents Problème sur le territoire discuté lors des rencontres CLSPD (élus, professionnels de la délinquance,,,))</p>	<p>Développer le partenariat pour des constats et des projets partagés en matière de politique préventive</p>	<p>Participation à l'outillage des acteurs et à la construction d'un discours commun sur les valeurs de la République</p>	<p>Supports dédale de vie, Pass'âge, permances aux collèges, pour une action partagée avec le collège - Actions préventives avec la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile de Strasbourg (BPDJ), - Formations sur les valeurs républicaines pour le personnel CSC</p>	<p>Nombre de rencontres avec l'assistante sociale, l'infirmière et la direction - nombre et nature des projets communs - fiche bilan des rencontres</p>
		<p>Accompagner la prévention des actes d'incivilités</p>	<p>Présence du CSC dans les conseils d'administration des 2 collèges de Saverne / rencontres régulières avec la direction des établissements Suivi individuel de jeunes avec les infirmières et les assistantes sociales des collèges</p>	<p>nombre de réunions/ rencontres - suivi des rencontres et actions menées - fiche bilan</p>
		<p>Avoir une réflexion partagée sur la mise en œuvre d'un programme alternatif aux exclusions scolaires</p>	<p>Réflexion partenariale sur l'accompagnement du jeune et de la famille lors d'exclusions prononcées par l'établissement scolaire (idem réflexion en CLSPD) - Accueillir les jeunes et soutenir les actions de nos partenaires en matière d'orientation (mission locale : le train de l'orientation)</p>	<p>Nombre de jeunes suivis et orientés - écart entre la 1ere démarche du jeune et le résultat de l'action individuelle mise en place - mise en place de fiche individuelle de suivi?</p>
		<p>participer, échanger, rencontrer les acteurs socio-éducatifs du territoire</p>	<p>participation aux rencontres du CLSPD avec les acteurs principaux sur le territoire - Réfléchir sur la plue-value d'une présence préventive aux abords des collèges aux temps de rentrée ou de sorties des jeunes,</p>	<p>nombre de rencontres - bilan CLSPD - Suivi par bilan des présence, mise en évidence de ces différents temps de prévention</p>

Constat de "malbouffe" , d' absence d'hygiène alimentaire et plus généralement d'hygiène de vie (corporelle, buccodentaire...)	Soutenir la prise de conscience sur l'importance d'une hygiène de vie globale	Participation aux actions de promotion de la santé (pilote Référente Famille)	atelier de cuisine ou temps convivial petit-déjeuner équilibré Animations sport-santé intégrées dans la programmation Communiquer sur les actions de sport-santé sur le territoire	nombre d'actions, de projets, la participation des jeunes (en nombre et en qualité), Comparer et faire un point 3 fois par an pour estimer si changement il y a ou pas de leurs habitudes
--	--	---	--	---

Engagement 5 : Développer des partenariats permettant une continuité éducative sur le territoire

En référence à l'engagement 1	Objectifs généraux	Partenaires	Continuité et complémentarité éducative
Education et Parentalité	animer le Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité en lien avec les 2 collèges de la Ville de Saverne	Conseil Départemental, les 2 Collèges de Saverne (Principal, enseignants, CPE, infirmière scolaire...), les parents, autres services du CSC (Famille, ADR, Enfance...), fédérations de parents d'élèves, Réseau des parents	Lien entre Clas et complémentarité avec les dispositifs Ed Nale, entre Clas- PRE - Ed Nale et lien avec les autres partenaires socio-éducatifs, cohérence dans le soutien pluriel à la fonction éducative parentale
	être acteur du sein de la cellule PRE	CAF, UTAMS,, le Principal du Collège des Sources le directeur de l'école élémentaire des Sources Programme de Réussite Educative, Politique de la Ville, autres services du CSC (Famille, ADR, enfance) les parents, les jeunes concernés, CCAS	échanges- partages - recherche de réponses entre partenaires, Mise en place d'un lien de confiance entre la famille et l'ensemble des acteurs précités. Complément indispensable au droit commun.
	Faciliter l'intégration des jeunes PRE	le Principal du Collège des Sources le directeur de l'école élémentaire des Sources Programme de Réussite Educative, Politique de la Ville, autres services du CSC (Famille, ADR, enfance) les parents, les jeunes concernés	rassembler les énergies autour de projet communs afin de faciliter l'intégration des jeunes dans l'ensemble des actions et dispositifs
	Développer le partenariat avec le collège des Sources (zone QPV) autour de projets	le collège des Sources (toute l'équipe pédagogique et les enseignants) Programme de Réussite Educative, Politique de la Ville, autres services du CSC (Famille, ADR) les parents, les jeunes concernés	être le lien et faire la médiation entre le collège et les familles , Faciliter (et rendre compréhensible) l'information vers les familles, le déplacement des familles vers le collège, soutenir les parents dans leurs rôles

	Soutenir et valoriser la fonction éducative parentale	les familles collège des Sources (toute l'équipe pédagogique et les enseignants) autres services du CSC (Famille, ADR), le PRE	proposer des outils d'aide éducative au familles, les accompagner en lien avec les autres acteurs éducatifs (collège, autres services municipaux , du CSC,,,,): café - parents thématiques au collège, temps des parents dans le Clas, atelier d'aide aux devoirs pour les parents...
En référence à l'engagement 2	Objectifs généraux	Partenaires	Continuité et complémentarité éducative
Soutenir le lien social et développer le "vivre ensemble"	Soutenir et valoriser l'engagement et la mixité des jeunes...	les associations locales, les différentes commissions des usagers selon les projets (commission de quartier et autres), les différents services intervenants dans les quartiers, les familles, le conseil départemental et son volet animation, les élus (pour des rencontres avec la jeunesse)	amener les habitants à "vivre ensemble " autant dans les quartiers que dans la ville, Faire se rencontrer les différentes populations autour d'animations
	Proposer et soutenir des animations culturelles et sportives favorisant la mixité sociale, familiale et intergénérationnelle autour de la citoyenneté et du vivre ensemble		
	Soutenir le développement de la pratique sportive avec des actions d'initiation sportive et de sensibilisation	les associations sportives, le service des sports	favoriser l'insertion des jeunes et surtout des filles dans les associations sportives, être le lien entre le quartier Est et le monde du sport (sur et hors le quartier Est)
	Développer l'accès à la culture pour tous	le service culturel, les sites culturels de la ville et de la région. Espace Rohan, bibliothèque municipale, école de musique municipale, Musée, salle de répétition de musiques actuelles, cours de danses...	favoriser l'ouverture culturelle des jeunes, les ouvrir au monde extérieur et leur montrer qu'il se passe beaucoup de choses intéressantes en dehors des quartiers
	Favoriser l'accueil des jeunes et être lieu ressource pour la jeunesse	principalement les jeunes, en lien avec des intervenants du monde associatif local sportif, culturel, social, humanitaire...	Faire vivre des lieux d'accueils et d'animations en complémentarité aux structures existantes (associations). Être présent auprès des jeunes en situation d'oisiveté, en recherche de projets et de lien social. Répondre au mieux à leurs différentes demandes

En référence à l'engagement 3	Objectifs généraux	Partenaires	Continuité et complémentarité éducative
Engagement et participation des jeunes	Soutenir les actions jeunes et les aider à se structurer dans l'organisation de leur temps libre	les jeunes, les parents des jeunes, les établissements scolaires	Être présent auprès des jeunes afin de répondre au mieux aux différentes demandes
	favoriser l'engagement citoyen des jeunes	jeunes, parents, les partenaires associatifs et institutionnels, éducatifs, le conseil départemental, l'IME, le réseau d'acteurs ressources	rendre la jeunesse attentive au changement de notre société et les amener à construire eux-mêmes, prendre conscience de la richesse et de la diversité des valeurs sociétales et républicaines
	soutenir l'autonomie		les inciter à être acteur et à prendre en main leur destin
	Implication des jeunes dans la vie de quartier	les jeunes, les parents , le PRE...	changer les mentalités et les inciter à transmettre plus tard
En référence à l'engagement 4	Objectifs généraux	Partenaires	Continuité et complémentarité éducative
Insertion et Prévention	Développer le partenariat pour des constats et des projets partagés en matière de politique préventive	l'ensemble des partenaires éducatifs, judiciaires et préventifs (BPDJ, PJJ, Utams, Mission Locale, la police municipale, les élus, la Gendarmerie, les établissements scolaires, le tribunal, la SNCF, CIDFF, SOS Habitants ,,,) et toutes associations ressources, les acteurs sportifs locaux (boxe, judo, basket,,,,) dans et hors cadre CLSPD	rencontrer, échanger et partager pour mieux agir et mieux prévenir en cohérence sur le territoire, notamment au niveau de la jeunesse.
	Soutenir la prise de conscience sur l'importance d'une hygiène de vie globale	service famille du CSC, les associations ressources, le service des sports, le conseil départemental, les établissements scolaires, les jeunes et les familles	participer à la diffusion des actions de préventions

3.4 Moyens humains consacrés aux engagements

Nombre de bénévoles	Nombre de salariés en ETP	Personnels mis à disposition	Effectif total	Total en ETP
10	3.42	4	14	3.72

4 Suivi annuel d'exécution et évaluation

4.1 Suivi annuel d'exécution

Afin d'assurer le suivi de l'exécution de son budget, la Commune s'engage à transmettre au Département du Bas-Rhin à la fin de chaque exercice, l'ensemble des documents comptables et financiers, permettant une analyse détaillée de la situation financière et des besoins en matière de financement.

La structure s'engage à transmettre au Département après la tenue de toute instance statutaire, l'ensemble des documents financiers (bilan d'activité, compte de résultat et annexes, affectation de la subvention, situation intermédiaire, budget ...) et/ou administratifs qui ont été débattus lors de ces réunions.

La Commune s'engage également à informer le Département de tout changement survenu dans l'administration de la structure, toute modification des statuts, tout projet de dissolution de l'association et toute nouvelle domiciliation bancaire.

Par ailleurs, l'ensemble des documents budgétaires feront apparaître la part des activités du centre destinée aux jeunes, dans le cadre d'une présentation indiquant le pilotage et la logistique. Dans la convention financière annuelle, la structure indiquera la répartition de l'aide financière du Département dans les différents engagements. La présentation détaillée de ces différents éléments permettra de vérifier l'utilisation de la subvention accordée.

De plus, à la demande du Département, la Commune s'engage à venir présenter à la commission compétente du Département le contenu de ces documents.

4.2 Evaluation

Afin de suivre l'activité et d'évaluer le plus objectivement les engagements décrits dans le présent contrat d'objectifs à l'article 3.3, une évaluation annuelle aura lieu dans le cadre d'un dialogue de gestion.

Ce dialogue permettra d'évaluer les objectifs négociés dans le présent contrat d'objectifs entre le Département du Bas-Rhin et le Centre socio-culturel de l'Ilot du Moulin au regard d'indicateurs de suivi spécifiques à chaque engagement précisés à l'article 3.3.

Une instance de validation, comprenant des représentants désignés par la Commune de Saverne et de ceux désignés par le Département, outre le Conseiller Départemental, aura pour mission de mettre en œuvre le dialogue de gestion.

Dans ce cadre, le Département procède, conjointement avec la structure à l'évaluation des conditions de réalisation des engagements figurant dans le présent contrat d'objectifs. L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats aux objectifs et sur l'impact des engagements.

Cette évaluation pourra faire l'objet d'une démarche conjointe et concertée de l'ensemble des financeurs.

5 Information et communication

La Commune, dans le cadre de ses actions habituelles de communication, s'engage à informer du soutien du Département du Bas-Rhin dans tous les supports qu'elle utilise, ainsi que par le biais de ses rapports avec les différents médias.

Cette information peut se matérialiser par la présence du logotype du Département du Bas-Rhin sur les documents édités par l'association ou dont l'association est partenaire, mais aussi par la mise en place de banderoles lors de manifestation, d'annonce sonorisée ou par tout autre moyen de communication adapté à la circonstance.

Pour ces actions et pour l'insertion du logotype du Département, l'organisme pourra prendre utilement contact avec la Direction de la Communication du Département du Bas-Rhin.

Par ailleurs, la structure pourra disposer également du site Pass'âge du Département (www.pass-age.fr) pour valoriser ses activités.

6 Durée du contrat

Le contrat est conclu pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019

6.1 Avenant

Toute modification du contenu du présent contrat, défini d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant écrit et signé par les parties cocontractantes. Celui-ci précisera les éléments modifiés du contrat, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1er du présent contrat. Les avenants ultérieurs feront partie du présent contrat, et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent.

6.2 Les cas de résiliation

Résiliation pour motif d'intérêt général :

Pour la préservation de l'intérêt général, le Département peut mettre fin de façon anticipée au présent contrat et en informe la Commune par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le présent contrat prend fin 3 mois à compter de la notification de la résiliation dûment motivée.

Résiliation pour faute :

Par ailleurs, le Département se réserve le droit de mettre fin, unilatéralement et à tout moment au présent contrat, en cas de non-respect de l'une des clauses du présent contrat ou à l'une des clauses de l'un des quelconques avenants au dit contrat, dès lors que, dans les trois mois suivants la date de réception de la mise en demeure valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles, envoyée par le Département du Bas-Rhin par lettre recommandée avec accusé de réception, la Commune n'aura pas donné de suite favorable.

Le non-respect total ou partiel par la Commune de l'un des engagements prévus dans le présent contrat est susceptible d'entraîner, outre l'interruption de l'aide financière par le Département décrite ci-dessus, la demande de reversement en totalité ou en partie des montants alloués et la non prise en compte des demandes de subvention présentées ultérieurement par la structure.

6.3 Election du domicile

Pour l'exécution du présent contrat et de ses suites, les parties élisent domicile au siège du Département.

Le présent contrat est établi en deux exemplaires originaux qui sont remis à chaque partie signataire.

Strasbourg, le 9 octobre 2017

Pour la Commune,
Le Maire de Saverne,

Pour le Département
Le Président du Conseil Départemental du
Bas-Rhin,

Stéphane Leyenberger

Frédéric BIERRY